

## ASSOCIATIF

### L'irrigation gravitaire des Alpes du Sud

Un patrimoine méconnu à valoriser

page 03

## ADMINISTRATIF

### Conserver les archives de l'Asa

Comment les classer et les ordonner de façon logique ?

page 08

## FINANCE

### TICFE / CSPE

Ce que les Asa électro-intensives doivent faire pour bénéficier d'un taux réduit en 2025

page 10

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### « Sobriété, efficacité et renouvelable »

Christian Couturier nous éclaire sur la transition énergétique pour 2050

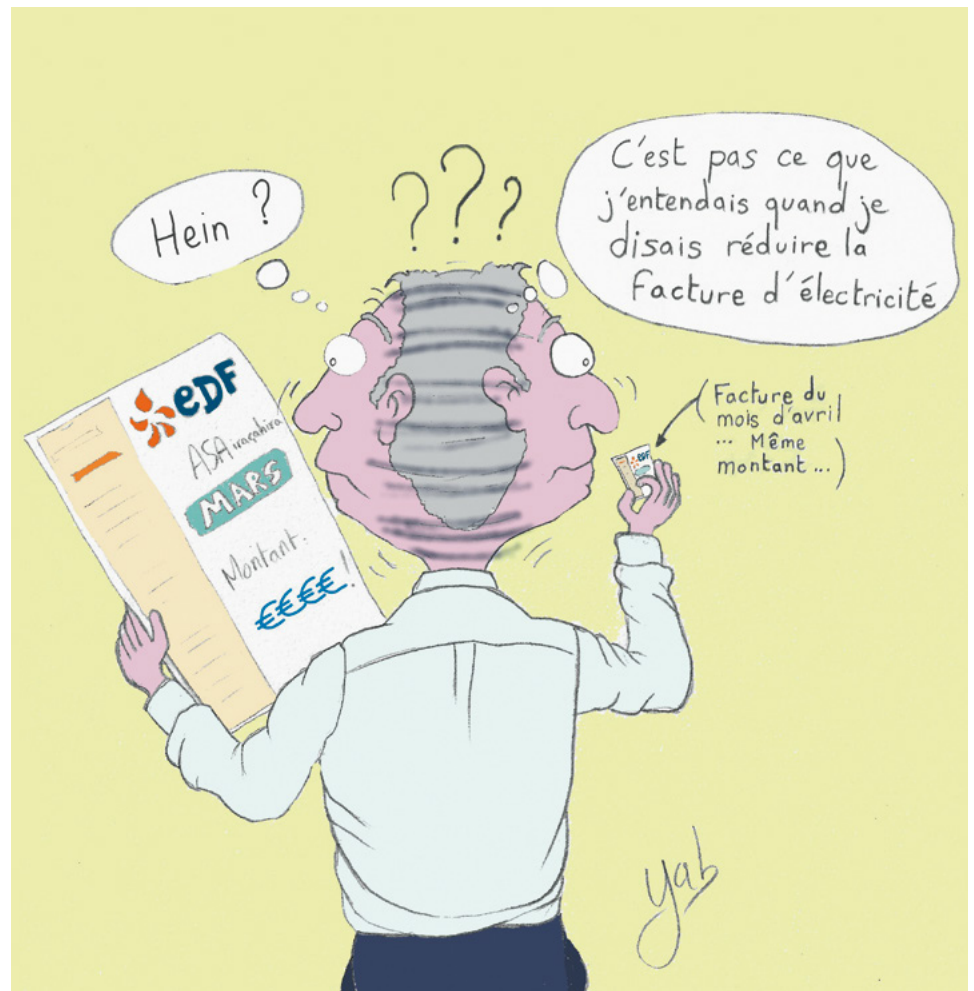
page 12

## DOSSIER

# Quel marché pour l'électricité après l'ARENH ?

Comment anticiper au mieux la fin de ce dispositif ?

page 4

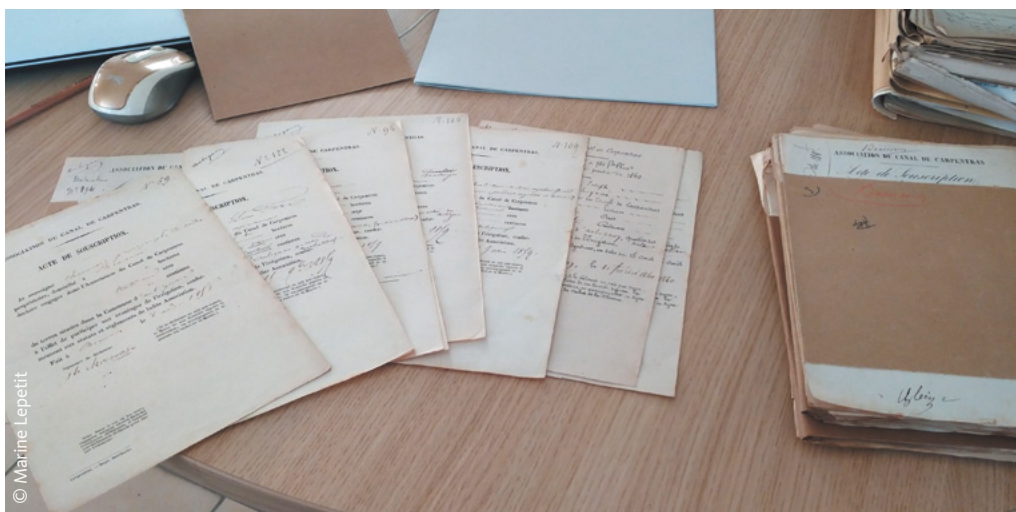


# Garder un historique à travers les années

Nous insistons régulièrement sur le fait qu'une des caractéristiques principales des Asa est d'œuvrer sur le temps long : les notions de périmètre, d'établissement public administratif, de domaine public (voir ASAinfo n° 87) inscrivent les Asa dans le temps. Quand on regarde les canaux de montagne des Hautes-Alpes tels que ceux de l'Asa du canal de Guillestre (cf. article « Associatif » p3), on constate que ces Asa ont une longue expérience et qu'elles s'adaptent au cours du temps. Par ailleurs, rien que des travaux neufs nécessitent un temps de préparation long et appliqué comme en témoigne l'Asa du canal de Gap qui prépare, depuis plus de 10 ans la création d'une réserve d'eau en s'imposant des procédures supplémentaires pour sécuriser son projet (cf. article « Technique » p11).

Face à cette inscription dans le temps, les archives deviennent vite aussi volumineuses qu'indispensables ! C'est dans ce cadre que nous avons imaginé une série de 5 articles sur ce sujet (voir ASAinfo n° 85, 86, 88, 89 et 90). Vous découvrirez dans le présent numéro que les numéros étranges qui vous accueillent aux archives départementales quand vous demandez un document, ont un sens, et qu'il est temps pour chaque Asa, à son échelle, en plus de ses tâches quotidiennes, d'organiser ses archives. Si nous retrouvons régulièrement les tours d'eau de 1856 des uns ou les statuts de 1734 des autres, c'est que d'autres ont veillé à leurs archives avant nous. Les péripéties du marché et les taxes sur l'électricité paraîtraient presque futiles si ce n'était leur poids financier pour certaines Asa qui les placent vite en première priorité... Mais, là aussi l'archivage trouve sa place : les dossiers justificatifs de l'électro-intensité doivent être archivés efficacement pour être disponibles facilement en cas de contrôle (cf. article « Finance » p10).

Bonne lecture



Archives de l'Asa du Canal de Carpentras